

Le Pic mar

– *Dendrocopos medius* –



Espèce oiseaux
Code Natura 2000 :
UE A238



Le pic mar est un oiseau de la famille des picidés (*Picidae*)

Egalement appelé Moyen Epeiche, le Pic mar est une espèce européenne de pic

IDENTIFICATION

Le pic mar se reconnaît immédiatement à sa calotte rouge – qui est de la même teinte chez les jeunes et chez les adultes – et son dessous strié à teinte rosée. D'autres traits importants sont les stries foncées sur les flancs et les taches noires discontinues sur les joues et sur le cou. Le bec fin du pic mar ne lui permet pas de forer du bois sain mais devient un excellent outil pour la capture des insectes.

BIOLOGIE – ECOLOGIE

Activité

Cet oiseau discret est souvent difficile à contacter. Il reste souvent immobile à observer son domaine sans se manifester. Le pic mar excelle dans l'art de grimper. Les pics accomplissent leurs ascensions en enfonçant leurs ongles recourbés dans l'écorce des arbres puis prenant appui sur leur queue, effectuent de petits sauts.

Régime alimentaire

Le pic mar se nourrit très haut dans les frondaisons des vieux arbres, où il explore les branches mortes ou déperissantes à la recherche d'insectes. Agité, il change souvent d'arbre pour se nourrir. Il capture principalement des insectes qu'il recherche à la surface des feuilles, des branches et des troncs crevassés, sous les écorces décollées. On signale la consommation de graines à l'automne et l'hiver et de sève au printemps.

Cycle de vie et Reproduction

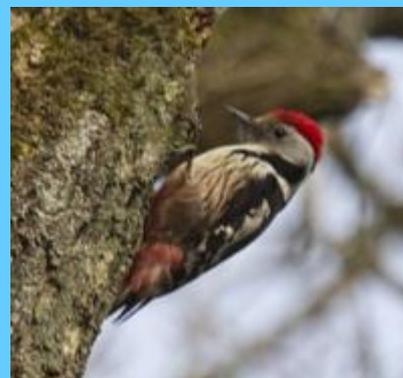
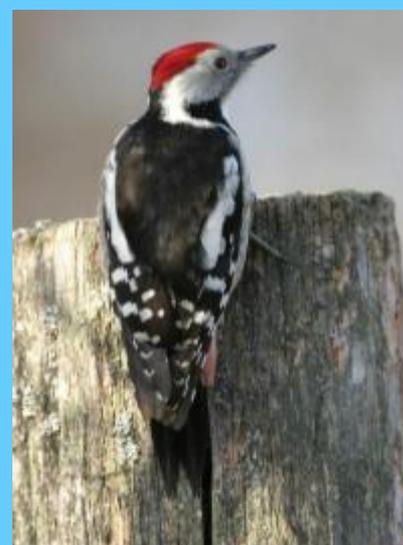
Les couples se forment (ou se reforment) dès le mois de mars. A la différence des autres pics, le pic mar creuse au moins une loge tous les ans. Pour établir le nid, les vieux chênes sont privilégiés, avec une nette prédilection pour les arbres dépérissants ou morts présentant des signes d'attaque par des champignons. En Bretagne, la loge se trouve assez régulièrement dans les vieux hêtres malades. La ponte a lieu entre fin avril et mai. L'envol des jeunes intervient après 20 à 23 jours. Les jeunes sont nourris durant une à deux semaines après l'envol puis sont chassés hors du territoire par les adultes.

Habitat

Le pic mar vit en plaine et dans les montagnes de moyenne altitude jusqu'à 700 mètres. Il fréquente les bois et les forêts de feuillus où il affectionne particulièrement les plantations de chênes, de charmes et localement d'aulnes. L'abattage des forêts anciennes de feuillus et leur remplacement par des peuplements de pins et de sapins réduit considérablement ses facilités de nidification.

HABITAT D'INTERET COMMUNAUTAIRE ASSOCIE

Cette espèce peut être rencontrée dans de nombreux habitats d'intérêt communautaire. Parmi eux, les forêts alluviales à aulne et frêne (91E0*) sont susceptibles d'être concernées par cette espèce.



REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Espèce européenne sédentaire, elle se limite au Paléarctique occidental. Le pic mar est mieux distribué sur la partie orientale. En France, il est rare dans le nord et l'extrême sud-ouest. Ailleurs, sa distribution est irrégulière, offrant localement des densités élevées. En Bretagne, l'espèce est présente dans la quasi-totalité des massifs forestiers ainsi que dans de nombreux bois.

CONSERVATION

Etat des populations

L'espèce est jugée en situation défavorable à l'échelle de l'Europe mais elle n'est considérée comme menacée ni en France, ni à l'échelle européenne. La tendance serait à la hausse dans notre pays alors qu'elle serait stable en Europe. Il faut cependant rester vigilant car le maintien de cette espèce très spécialisée reste lié aux vieilles chênaies et à leur gestion.

Menaces

Plusieurs menaces peuvent être mises en évidence :

- La transformation des taillis sous futaie en futaie régulière ;
- L'abaissement de vingt ans l'âge d'exploitabilité des chênes dans les forêts domaniales ;
- L'élimination systématique des arbres morts ;
- Certains travaux forestiers en période de nidification.

Mesures de conservation

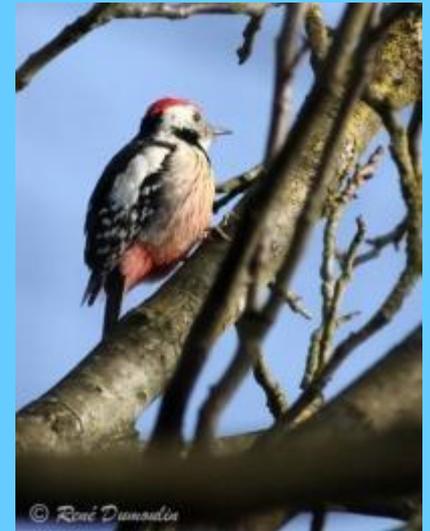
Le régime du taillis sous-futaie, ou d'autres types irréguliers, est le meilleur moyen pour favoriser le pic mar à condition de maintenir en permanence au moins 20 gros arbres à l'hectare (l'idéal étant de 40). D'autres mesures peuvent également être mises en place :

- Le maintien d'arbres morts ou dépérissants et la création d'îlots de vieillissement ;
- Le maintien des bois tendres (tremble, bouleau, etc.), en particulier dans les zones où les gros arbres sont rares.

STATUT DE L'ESPECE

Le pic mar bénéficie de nombreux statuts de protection et de réglementation au niveau national, européen et international :

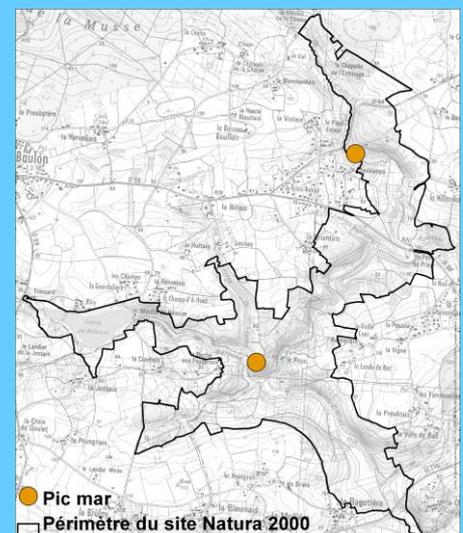
- Directive Oiseaux : annexe I
- Convention de Berne : annexe II
- Liste des oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection



ZOOM SUR LE SITE NATURA 2000 : LA VALLEE DU CANUT

Le pic mar habite les peuplements forestiers âgés de feuillus et plus particulièrement des taillis (charme) sous futaie (chêne). Elle a été observée pour la première fois en 2005 sur le site et recontactée ensuite (2008).

LOCALISATION SUR SITE



Sources :

- Livre : L'atlas des oiseaux nicheurs de Bretagne, du Groupe Ornithologique Breton, Editions Delachaux et Niestlé.
- Rapports : Etude ornithologique – La Vallée du Canut – Printemps 2003 et 2004, Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Ille-et-Vilaine, 2003 et 2004
- Cahiers d'habitats Natura 2000 (tome 8)
- Site internet : www.oiseaux.net

Crédits photographiques (de haut en bas) : R. Dumoulin – oiseaux.net (photos 1 et 4), J. Charennat – oiseaux.net (photo 2), D. Collin – oiseaux.net (photo 3)